

COMPTE-RENDU

Séance du Conseil d'Administration du 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le douze avril à vingt heures, le Conseil d'Administration de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT.

Présents : LABAT Martine, HOLUBOWICZ Serge, BRILLOUET Jean, LAPEYRE Laurent, MORLAIS Jean-Claude, CAZENAVE Jean-Marie, BOUSSIER Claire, STREET Christian.

Secrétaire de séance : Claire BOUSSIER

1 - Compte de gestion, compte administratif 2021

CAISSE DES ECOLES

Fonctionnement : excédent de 24 973,47 €

Investissement : excédent de 1 019,26 €

Solde au 31/12/2020 : excédent de 25 992,73 €

Compte de gestion et compte administratif votés à l'unanimité.

2 - BUDGET PRIMITIF (prévisions) 2022

CAISSE DES ECOLES

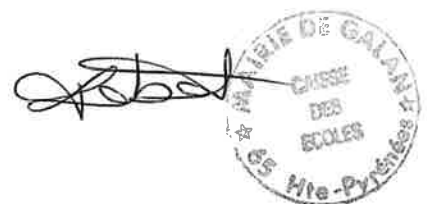
Fonctionnement : 65 634,47 €

Investissement : 6 008,27 €

Budget primitif voté à l'unanimité

Fin de séance à 20H20

La Présidente, Martine LABAT



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Labat'. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE GALAN' at the top, 'CAISSE DES ECOLES' in the center, and '65 Hte-Pyrénées' at the bottom. There are also two small stars on either side of the bottom text.